

Collège de Praticiens Chercheurs en THERAPIE (1)

Michel Bernard 05 2010. Note de Travail.

Selon moi, Un Collège de praticiens chercheurs en THERAPIE est un projet très important qu'il convient de mettre en œuvre en 2010. Et si possible avant juin 2010.

Caractéristiques :

- Ce collège n'est pas une « chapelle ». Il ne formate pas pour... Il propose une conception travaillée de la thérapie, propose un parcours de formation comme auteur (cf. M Lesne et M Bernard).
- L'apport de ce collège ne relève pas de la supervision, mais valorise encourage et réalise un état d'esprit de recherche en thérapie
- Il valorise le professionnel comme praticien chercheur et s'inscrit dans une perspective et de recherche et d'éducation tout au long de la vie.
- Une association est le support juridique le plus approprié à ce collège
- Outre le bureau (Président secrétaire et trésorier), un conseil (disons scientifique ou de recherche) d'au moins 5 personnes est constitué. La présence de médecins, d'universitaires est souhaitable. Chaque membre s'engage à une démarche personnelle en maieuthésie en plus de ses apports spécifiques. Il est aussi dans un esprit de recherche et de production.
- Thierry Tournebise peut se consacrer à un rôle de « directeur des praticiens chercheurs »
- L'une des premières étapes est un travail personnel et collégial des membres du conseil.
- Par ailleurs au moins 3 personnes travaillent aux statuts et à la création de l'association comme support, si possible dès juin 2010

Objectifs

1. Proposer de façon ouverte et créatrice une formation de base à la THERAPIE.
2. Offrir un parcours en trois étapes, s'inscrivant donc dans une perspective tout au long de la vie.

Il y aurait donc trois niveaux

- Propédeutique
- Niveau Licence
- Niveau Master

3. Dans cette perspective, à un rythme donné (tous les ans par exemple) le praticien chercheur s'engage à un certains nombres de travaux

Travaux

Exemples :

- Suivi des « patients »
- Thème personnelle annuel avec un écrit
- Thème collégial annuel avec un écrit
- Rencontre annuelle
- Séminaires de recherche (et non supervision voire Co vision)

A Travailler

- Qui se présente au collègue ? Quelles exigences sont posées ?(2)
- Pour entrer en propédeutique, un parcours est à élaborer.
- La propédeutique n'est pas forcément obligatoire.
- Puis le niveau 1 (sur un an ou ???) comporte des objectifs, des exigences et un parcours construit et à construire.
- De même pour le niveau deux.
- 2010 : jusqu'en Juin , travail sur le projet. Puis, création de l'association et mise en place du conseil du collègue.
- Un texte de référence est nécessaire. Il présente la visée privilégiée de la thérapie (qui est de fait la maieusthésie). De plus, un autre texte présente le collègue et son fonctionnement .Enfin pour les praticiens chercheurs une charte a sa pertinence
- Un site spécifique est crée en juillet

Le collègue pourra commencer à fonctionner dès Septembre 2010

Michel bernard 04 2010

(1) Poly-Thérapeute . (proposition de MB) Cette notion a ses avantages et ses limites.
Maieusthésie : dans le titre? Pas forcément.

(2) Le Grand livre du Psycho- Therapeute(T Tournebise) et l'ouvrage à venir: Vers un nouvel esprit en Thérapie constituent deux références importantes pour ce collègue